

PARIS-CENTRE

Seizième année. — N° 5.677

ABONNEMENTS:		
EN AN	EN MOIS	EN JOURS
Nièvre et limitr...	44.00	25.00
Autres départem...	52.00	28.00
Union postale...	82.00	43.00

TELEPHONE: 2-47 & 2-48

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames): 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE: N° 57

LUNDI
8
SEPTEMBRE 1924

Hier a été pieusement
commémorée dans toutes
les familles françaises
la victoire de la Marne
qui nous a préservés
de la servitude teutonne
Dans de nombreuses villes
les vivants reconnaissants
ont déposé des fleurs
sur le monument aux morts.
Aux morts qui ont sauvé,
sans l'aide de M. Herriot,
la France



La statue de Gallieni

Hier, recul à Genève, il y a dix ans, résistance sur la Marne

J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'envahisseur, ce mandat je le remplirai jusqu'au bout

M. Maurice Quentin rappelle ces fières paroles de Gallieni tandis que devant M. Herriot, retour de Genève, le général Nollet adjure la France de rester armée

Dans la magnifique forêt gothique qu'est la cathédrale de Meaux, pavée de bannières aux couleurs de toutes les armées alliées, la messe solennelle du dixième anniversaire de la première bataille de la Marne, est dite devant un véritable parterre d'évêques. Derrière une armée de drapeaux, car les associations patriotiques de la Seine, de la Seine-et-Oise, de la Seine-et-Marne sont représentées, l'assistance officielle a pris place.

Nous avons remarqué, notamment, la présence d'une grande partie du conseil municipal de Paris (le président de la Chambre, M. Painlevé avait cru devoir de se faire représenter par M. Charles Henry, chef adjoint de son cabinet), les généraux Gouraud, commandant militaire de Paris, Lasson, représentant le grand chancelier de la Légion d'honneur; Mgr Lecointe, évêque d'Amiens; Mgr Gaillard, évêque de Meaux, et de nombreux officiers étrangers; le préfet de la Seine, le préfet de la Seine-et-Oise, de la Seine-et-Marne, etc.

Un mutilé à l'autel

La messe a été dite par l'abbé Chapelet, grand mutilé de guerre.

L'allocution patriotique a été prononcée par Mgr Rémond, aumônier général, inspecteur à l'armée du Rhin.

Le péroraison de son beau discours peut se résumer de la façon suivante:

— La camaraderie de la paix doit succéder à la camaraderie légendaire du front. Paix aux hommes de bonne volonté, oui, mais cette paix doit être la paix de la justice.

La cérémonie se termine à 11 heures 45. Le cortège officiel se rend à la mairie pour attendre l'arrivée du président du Conseil.



Général NOLLET

en liaison d'efficacité avec l'éminent président du conseil qui l'a précédé.

M. Lugol termine ainsi en se tournant vers M. Herriot:

— La paix, oui, nous la désirons, mais que Messieurs les Allemands comprennent, car nous n'oublierons jamais ceux qui dorment dans les champs qui nous environnent.

Les applaudissements éclatent et aussitôt M. Herriot se lève pour prendre la parole:

Le discours de M. Herriot

— J'ai déjà, dit-il, exprimé quels sentiments a conduit le président du Conseil et deux de ses plus chers collaborateurs à venir présider cette cérémonie. J'aimerais remercier tous ceux qui ont bien voulu assister à cette fête, mais M. Lugol a déjà offert de telles félicitations à tous ceux qui ont travaillé efficacement pour la Patrie, que je ne puis que m'associer aux paroles qu'il vient de prononcer.

M. Herriot n'est pas à son aise. Il regrette ses amis Blum et Mac Donald. Les morts de la guerre, M. Herriot ne se sent pas très qualifié pour parler en leur nom. Des phrases du général Nollet ou du sénateur Lugol résonnent étrangement à ses oreilles. Le mot de « fête » qu'il a prononcé tout à l'heure n'a pas paru être très goûté du public. Larmoyant, il poursuit:

— Je vous demande, messieurs et mes chers amis, de ne pas laisser paraître, dans votre langage politique qui peuvent, en apparence, diviser les Français.

Je vous demande à rester au contraire sur le territoire d'union de la fraternité nationale. C'est le premier devoir que nous avons envers 1,500,000 morts qui dorment dans tous les champs de France et dont les tombes sont répandues autour de cette région, unis dans l'immense sacrifice qu'ils ont consenti.

On applaudit le cri de: « Vive la Paix ! » qui avait été poussé tout à l'heure par quelques individus très désintéressés, n'a plus d'écho. M. Herriot tâche de quitter le ton dramatique. C'est pénible:

— Mais laissez-moi donc, s'écrie-t-il, le plaisir de quitter un instant l'immense jouissance de ne parler que des services rendus par tous ceux qui ont collaboré à la défense de la France. Il n'y a pas une de mes résolutions qui n'ait été dictée par l'amour de la France. Je n'en ai pas plus l'habitude de rapporter par le souvenir aux heures terribles de 1914.

Il me semble que je manquerais à un devoir si je ne saluais pas à mon tour, les hommes illustres dont le sang-froid, l'habileté technique et stratégique nous ont permis de gagner l'une des plus grandes victoires de l'histoire. Ce serait une impiété de les opposer les uns aux autres. Des noms comme Gouraud, Dubail, et tant d'autres encore, ont droit, tous, à notre immense reconnaissance.

M. Herriot s'arrête un instant. Il est anxieux, les applaudissements ne crépitent pas. Il semble chercher M. Israël du regard et pour lui reprocher de ne pas avoir amassé à la tribune sa habileté.

Se tournant alors vers le général Nollet, le président du Conseil, adoucissant un peu le ton de son discours, prononce ces paroles:

— Mon général, pardon, c'est M. le maréchal que je devrais dire. C'est au grand sauveur de la France de 1914, que je m'adresse, l'histoire saura vous rendre l'immortelle justice qui vous est due.

Ma pensée, en ce moment, est de renforcer le lien qui unit toutes les armées françaises et étrangères, qui, dans un seul sentiment de défense, ont lutté contre l'oppresseur. Ce que je veux, ce qui est ma volonté, c'est de renforcer dans la paix comme il le fut dans la guerre, ce sentiment d'union qui ne doit jamais être diminué.

Je demande aux représentants de tous les pays, belges et anglais, de faire savoir à leur gouvernement que c'est ma volonté de continuer l'action d'union et de renforcer le lien qui nous unit, négative, d'obtenir la victoire.

Et maintenant, ma pensée s'en va jusqu'aux morts, à ces jeunes gens, à ces hommes qui nous ont encourus, qui nous ont préservés et qui nous commandent notre devoir.

Mais la pensée de M. Herriot ne peut pas demeurer longtemps près des morts. Quelque chose l'opprime, il se retourne vers M. Lugol. Il est suppliant, il est larmoyant, il s'excuse.

Mon cher Lugol, j'ai jeté devant toutes les nations je vous le jure, notre grand cri d'innocence, mais en même temps aussi j'ai été très volontaire d'établir notre sécurité. C'est à la face du monde que j'ai poussé ce cri et je vous le répète, aujourd'hui, dans notre intimité: « Je ne crois pas que des hommes sains d'esprit puissent encore affirmer que c'est le Bel-

gique qui a déclaré la guerre à l'Allemagne et que c'est la France qui a sauté à la gorge des hordes germaniques ».

Mais à cette France, il faut rendre sa force, sa jeunesse.

M. Herriot hésite. Ah non, le voisinage des morts, ça ne vaut pas Londres ou Genève ! Il reprend:

— Je ne suis venu que pour dire ces quelques mots. Maintenant je me tais.

Quelles que soient nos oppositions idéologiques et de croyances, nous sommes les fils d'un même pays et nous ne sommes pas assez nombreux pour oser nous lever les uns contre les autres.

Je vous assure que mes paroles sont parties de mon cœur et de mon grand amour pour la Patrie. Elles ne peuvent se terminer que par ce mot: « Fraternité ».

Tout le monde attendait le mot « France ». C'est une déception générale. Les applaudissements désintéressés qui éclatent ne rappellent en rien les triomphes de Suisse. La foule, lentement, s'écoule. Décidément, il n'est pas facile de prêcher la Fraternité et l'Égalité dans un pays qui a atrocement souffert de l'invasion, et aux hommes qui ont fait la guerre.

Sur la tombe de Péguy

Après le déjeuner, le cortège officiel se rend tout d'abord à Villerois-Neufmoutier, où sont enterrés les soldats du 26^e régiment d'infanterie, qui ont pris part à la grande bataille de l'Oureq, régiment auquel appartenait un de nos plus nobles poètes, le lieutenant Charles Péguy.

M. Moreau, maire de Villerois, prend le premier la parole. Fils d'anciens combattants, président d'une association locale, il adresse en termes émus à ses frères d'armes ensevelis sous la dalle de la grande tombe, un souvenir empreint d'une poignante émotion, qui contraste vraiment avec le discours prononcé le matin par M. Herriot.

M. Dumesnil, ministre de la marine, lui succède. Il rappelle les actions héroïques de la cinquième division.

A sa péroraison, le ministre de la marine déclare que ses camarades ont préparé les moissons dorées qui mûrissent aujourd'hui sur des terres naguère ensanglantées.

M. Herriot doit reprendre la parole. Il évoque quelques souvenirs qui existent entre lui et Charles Péguy, son condisciple de l'Université de Paris. Il s'associe, en outre, aux paroles de M. Dumesnil et de nouvelle assurance « que tant de sacrifices si noblement consentis, ne seront pas stériles ».

Le monument à Gallieni

Le cortège prit ensuite la route de Tribardou, pour inaugurer le monument au général Gallieni.

C'est face aux champs de bataille de l'Oureq, tout près de cette route nationale que les oubliés autrichiens de 1914 criblaient avec une telle densité que les entonnoirs se touchaient, c'est là que l'effigie du grand sauveur de Paris est érigée, en une belle attitude de chef, dardant son regard vers les champs d'action et de victoire.

Cette statue, au pied de laquelle des palmes ont été déposées par le général L'Ésson, au nom du président de la République, et par le gouvernement, la ville de Paris et le département de la Seine, est érigée face au champ de bataille de l'Oureq, sur un terrain en bordure de la route nationale de Paris à Meaux, offert gracieusement par M. Profit, adjoint au maire de Tribardou, et Mme.

Un petit square a été aménagé au centre duquel s'élève la statue du maréchal. L'initiative de cet hommage rendu au défenseur de Paris, a été prise par le conseil municipal de Paris, d'accord avec le conseil maritime de Paris, qui a financé, qui a organisé la souscription à cet effet, la Ligue des patriotes, l'Union nationale des combattants, l'Association des dames de France, l'Office national des mutilés, et les cours préparatoires au service de la flotte. Toutes ces associations avaient envoyé des délégations.

Enfin, la Compagnie générale des Voitures avait mis à la disposition de la ville de Paris, quatre taxis conduits par des chauffeurs ayant participé au transport des troupes du G. M. P., lors de la bataille de la Marne. Ces voitures ont pris place dans le défilé.

Le discours de M. Quentin

M. Maurice Quentin, le premier, a pris la parole:

— Au-dessus d'un champ de repos, a-t-il dit, nous dressons et colonnons française, qui a esséna le premier sur l'ennemi, le coup fatal dont il ne devait plus se relever. Tous nos remerciements vont à la fois à M. le sénateur Lugol, maire de Meaux, qui a bien voulu réserver à cette cérémonie plus spécialement parisienne, une place d'honneur à M. le président du Conseil et au gouvernement, qui ont tenu à élever notre hommage aux proportions d'un hommage national rendu à cette grande ombre.

Puis il a expliqué la raison d'être du culte que Paris a voué, pour toujours, à son sauveur:

En quelques jours, dit-il, le général Gallieni a gagné pour toujours le cœur de Paris, dans la vie comme dans la mort. Et qu'à-t-il fallu pour cela ? Une parole d'abord, mais une de ces paroles mâles qui, ainsi que nous le disaient naguère une voix autorisée, prend le son ce l'airain.

Cette immortelle proclamation que chacun de nous, dans un retour sur soi-même, entend redire aujourd'hui comme il y a dix ans, au tréfonds de son souvenir:

J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'envahisseur; ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout.

Qui d'entre nous, messieurs, avant vécu cet instant terrible, ne se rappelle l'émotion intense dont il fut saisi, en lisant sur les murs de la cité, ce serment d'une brièveté et d'une concision romaine.

A la résolution du chef, répondit, dans un magnifique élan, la confiance unanime du peuple. A l'heure de la victoire, Adrien Mithouard, le président libéral qui incarnait la foi patriotique de l'assemblée, dans le faubourg, c'était Vaillant, le vieux révolutionnaire de 1870, qui exigeait la lutte à outrance. A la tête des troupes Gallieni, la grande Ville et le Grand Soldat se sont reconnus dignes l'un de l'autre, capables de toutes les audaces, de tous les sacrifices.

Après la parole, le geste, l'heure fatidique a sonné. Nos armées étaient en retraite. Le front s'infléchissait peu à peu vers la Haute-Seine, peut-être vers la Loire, sous la poussée de 1,200,000 hommes. L'aile gauche avait cédé. Guise n'avait pas arrêté leur marche irrésistible. Les troupes de l'arrière, sous le commandement de Castelnau, Dubail, qui avait mis un triple verrou aux portes de la Lorraine, du Grand-Couronné et sur la Mortagne, avec Sarraill, qui tenait solidement le hutor de Verdun, tous trois décidés à ne pas lâcher un pouce de terrain.

Au centre, que va faire le gros des troupes commandé par des chefs éprouvés qui s'appellent French, Franchet d'Espérey, et Foch.

— On ne reculera plus désormais, a dit le généralissime.

— Eh bien ! alors, traduit Gallieni, on avancera.

Au nom de la Ligue maritime et coloniale, M. Rouvet-Saint, directeur, a déclaré:

— En prenant l'initiative de cet hommage national dont la magnifique cérémonie d'aujourd'hui est une première consécration, en un jour de victoire dix ans, se joua l'existence même du pays en étant dans un moment que va s'y déverser la mémoire du Grand Soldat, la Ligue a non seulement voulu exprimer sa reconnaissance au sauveur de la capitale, elle a, restant en cela dans l'existence même de son rôle, voulu continuer, au même symbole, l'admiration française dont la carrière s'est ouverte et qui se poursuit dans une œuvre continue — et combien glorieuse ! — toute entière au service de ce qu'on a si justement appelé la Grande France. La plus grande France, celle qui, dans l'histoire, nous a permis de faire l'expansion morale et économique, transplantée dans le monde entier, à l'abri de nos couleurs, de ces couleurs qui veulent dire, partout où elles flottent, non pas conquête brutale, non pas asservissement des populations, non pas, après main-mise sur les ressources du pays, mais dans toute la mesure pensable par les différences de mentalité, et de race, association dans une méthode continue, et pour ainsi dire presque divine, paternelle d'assimilation de tous les peuples.

Le général Nollet

Après le discours de M. Koller, maire de Tribardou, et Gaston Munier, sénateur, le général Nollet, ministre de la guerre, s'est exprimé en ces termes:

— Après les éloquentes paroles que vous avez entendues tout à l'heure, je ne veux pas revenir, messieurs, sur la part que le général Gallieni a prise aux opérations. Je veux surtout voir en lui, le chef audacieux, notre chef sans arrière-pensée, dans la bataille toutes les forces du camp retranché dont il avait la garde. Plus encore, celui qui dans la journée tragique où le menace allait grossissant, et gagner et garder la confiance de la Grande Cité.

La nature a fait rare les hommes en qui se trouvent réunis au même degré, la qualité de caractère sans laquelle il n'est pas de commandement et la haute intellectualité qui implique la conduite de la guerre moderne.

Après ces paroles, qui ont été terminées par des applaudissements, le général a été enveloppé dans sa campagne coloniale. Est-il en effet, meilleure préparation que celle-ci à comprendre la grande guerre dans toutes ses complexités, puisque le problème comporte avec un autre ordre de grandeur, les mêmes éléments, et que par les intelligences souples et les esprits curieux d'idées générales, l'adaptation doit se faire aisément.

Gallieni apprit à se déterminer, non pas seulement par des considérations de technique professionnelle, si nécessaires soient-elles, mais par les considérations les plus diverses, morales, politiques, ethniques, économiques.

Pas de justice sans la force

C'est là qu'il s'exercera à adapter ses méthodes au but poursuivi et à en varier les modalités à la mesure de l'ennemi qu'il avait à combattre.

Ainsi l'expérience que, selon la parole de Clausewitz, la guerre n'est pas seulement un auxiliaire de la politique, mais bien la politique elle-même, poursuivie par d'autres moyens.

Gallieni apprit à se déterminer, non pas seulement par des considérations de technique professionnelle, si nécessaires soient-elles, mais par les considérations les plus diverses, morales, politiques, ethniques, économiques.

Le ministre de la guerre a terminé en disant:

— Dix années se sont écoulées et notre ciel reste encore obscur. Si nous voyons à l'horizon luire la pointe de l'aurore et si nous avons le droit de marcher confiants vers elle, car le progrès est par la paix, nous avons aussi le devoir de rester vigilants et forts.

A Genève, le président du conseil rappelle, avec Pascal que si la force sans la justice est tyrannique, la justice sans la force est impuissante. Il affirmait que la paix devait être une réalité, parce que la guerre était une réalité.

La France a trop souffert dans son sol, dans ses chairs, pour accepter que l'idéal de justice et de paix qui l'anime puisse être brisé par de nouveaux et sanglants conflits.

En attendant le jour où cet idéal règnera sur le monde, elle doit à son passé, elle doit à l'humanité de rester forte pour vivre libre et que le jour ait lui et pour travailler à son avènement.

Cette statue confiée maintenant à la garde de la population patriotique de cette commune, soit pour tous un symbole et un enseignement. Du sommet des hauteurs où vint se briser l'attaque ennemie et d'où partit il y a dix ans, la guerre offensive française, montrant une garde vigilante, Gallieni, debout, scrute l'horizon.

M. le maréchal, je vous en donne l'assurance, vos cadets veillent avec vous.

Après ce discours, un défilé des troupes qui rendaient les honneurs eut lieu.

LIRE EN PAGE 2 : Nos informations de Dernière Heure. Le Congrès des sapeurs-pompiers de l'Allier, à Saint-Germain-des-Fossés.

EN PAGE 3 : Une visite à l'Exposition du Travail de Vichy. Les résultats des Courses de Decize et Tannay. Le Comice agricole d'hier, à Cosne.

EN PAGE 4 : Le crime de Clermont.

Les dix-sept avions de tourisme couvrent les 209 kilomètres de Paris-Bourges

Ils repartent aujourd'hui pour Tours

Bourges, 7 septembre. — Les dix-sept avions, partis ce matin de Paris, sont arrivés à Orléans vers 10 h. 30. Repartis à 15 h. 45 de Saran, ils sont arrivés à Avord vers 17 h. 30.

Là, un vin d'honneur leur a été offert par le troisième régiment d'aviation de chasse.

Les aviateurs ont atteint le but de la première étape après avoir couvert 209 kilomètres.

Ils sont nos hôtes jusqu'à lundi matin où ils prendront leur vol vers Tours.

Souhaitons bon voyage à nos hôtes d'un jour ou plutôt d'une nuit.

Il n'est pas donné à tout le monde de se laisser voler 57 millions

New-York, 7 septembre. — Des titres négociables, pour une valeur nominale de 57 millions 500,000 francs ont été dérobés de l'automobile de M. Otto Meek, un riche fermier de Balzer (Novada).

Le vol a eu lieu à Salt Lake City, où M. Meek s'était arrêté au cours d'un voyage à New-York.

M. Meek a déclaré que les titres étaient la propriété de la Mammoth Land and Power Co, avec laquelle il est en relations d'affaires. Les titres devaient être confiés à des courtiers de New-York.

M. Meek abandonna sa voiture pendant une heure et, à son retour, il constata la disparition de la mallette qui contenait les valeurs.

Encore une découverte de manuscrits anciens, mais cette fois, c'est une vie du Christ!

Naples, 7 septembre. — Le professeur Mario di Martino Fusco, dont nous avons confirmé la sensationnelle découverte de manuscrits de The Livo, aurait retrouvé en outre, une histoire du Christ.

Cette histoire, qui remonte à environ 60 ans après la mort de Jésus, relatierait tous les tourments que celui-ci dut endurer.



M. Mac Donald (à gauche), s'entretient à Genève, avec M. Camerlynck, notre interprète officiel.

Phot. Meurisse. C. Paris-Centre

MAC DONALD DEMISSIONNERA-T-IL SUR L'ACCORD ANGLAIS-RUSSE ?

Londres, 7 septembre. — Au cours d'une réunion politique qui a eu lieu à Lancaster, le député O'Neil a déclaré que le gouvernement actuel était décidé à faire du traité anglo-russe une question de première importance, lors de la réouverture du Parlement, et que s'il était battu sur cette question, il donnerait sa démission.

LE PRINCE DE GALLES NE PARTICIPERA PAS AUX FÊTES DONNÉES AUX AVIATEURS

New-York, 7 septembre. — Le prince de Galles a décliné l'invitation qui lui avait été faite de participer à la fête qui sera donnée en l'honneur des officiers aviateurs américains du tour du monde. Le prince de Galles a fait ressortir que cette réception est une affaire purement américaine et que par ailleurs, il n'était pas en visite officielle aux États-Unis.

Le prince de Galles a également fait connaître qu'il n'assisterait pas au match Firpo-Lewis, les délégués attachés à sa personne ayant estimé qu'il serait peut-être dangereux pour lui de se mêler à la foule qui assistera au combat.

L'ENFANT PRODIGE ARRIVE

New-York, 7 septembre. — Jackie Coogan, qu'on a appelé l'enfant prodige du cinéma, s'est embarqué sur le *Leviathan*. Il va donner, en Europe, une série d'exhibitions dont les recettes seront destinées aux œuvres de secours pour les orphelins des Balkans.

Les indésirables bicots continuent à faire preuve de mœurs de sauvages

L'un d'eux est tué. Plusieurs autres blessés

Paris, 7 septembre. — Une discussion suivie de rixe a éclaté entre Algériens, devant le numéro 145 du boulevard Victor-Hugo, à Saint-Ouen.

Le nommé Sala, 20 ans, a été tué d'un coup de revolver dans le cœur. Un autre combattant, Bakier-Ben-Bas, 45 ans, a été blessé d'une balle à la machoire. On l'a transporté à l'hôpital Bichat. La police a réussi à arrêter l'un des combattants, Ali-Ben-Mohammed. Cet individu était lui-même blessé de cinq coups de couteau sur diverses parties du corps.

On a dû le transporter à l'hôpital Beaujon.

Le commissaire de police de Saint-Ouen fait activement rechercher par des inspecteurs de la police judiciaire, plusieurs individus qui ont participé à cette rixe et qui sont connus.

On identifie un audacieux bandit qui avait volé 300.000 francs à trois lapidaires arméniens

Paris, 7 septembre. — Hier, dans un hôtel de boulevard Montparnasse, à Paris, un pseudo intermédiaire qui devait, assurément, leur vendre un lot important de bijoux, dévalisait de 300,000 francs trois négociants arméniens, après les avoir terrorisés.

Le volur des 300,000 francs, de ces trois commerçants arméniens, a été identifié, aujourd'hui, par la police judiciaire. C'est un nommé Léonide Tropsch Mescheryan, originaire de Petrograd, se disant publiciste. Il mesure 1 m. 70, de petite corpulence, des yeux bleus, une petite moustache. Il porte souvent des lunettes d'écran.

Il aurait servi, pendant la guerre, dans la Légion étrangère, et arboré de nombreuses décorations. Au moment de sa fuite, il était vêtu d'un complet veston de nuance claire et d'un imperméable jaune.

On suppose que l'audacieux malfaiteur a réussi à gagner la frontière.

CINQ COUPS DE COUTEAU

Paris, 7 septembre. — A 22 heures, rue de Crimée, Maurice Gérémy, 24 ans, garçon de restaurant, demeurant 12, rue Clovis-Hugues, a été attaqué et frappé de cinq coups de couteau par trois individus, qui se sont enfuis.

Un agent cycliste a pu arrêter l'un des agresseurs, c'est un nommé Pramani, 25 ans, demeurant rue de Nantes.

Les complices de cet individu sont recherchés. M. Gérémy, très grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital Saint-Louis.

Un vieillard disparaît mystérieusement

Brest, 7 septembre. — Le commissaire de police de Landerneau vient d'être avisé de la disparition d'un ancien aiguilleur de la ligne Paris-Brest, M. Leignern, âgé de 74 ans. Accompagné d'un de ses enfants employés à la gare de Saint-Brieuc, M. Leignern avait quitté Landerneau le mercredi 27 août pour assister aux obsèques d'un autre de ses enfants décédé au Havre. Au retour le samedi 30, le père Leignern monta à la gare Montparnasse dans un compartiment de 2^e classe et son fils qui possédait qu'un permis de troisième dans une autre voiture. Arrivé à Nogent-le-Rotrou, le fils se rendit dans le compartiment où il avait placé son père et aperçut par inadvertance que le vieillard était descendu à La Loupe.

LE DÉTENU S'ENFUIT AVEC LE GEOLIER

Le Mans, 7 septembre. — On a constaté, ce matin, à la prison militaire, la disparition simultanée d'un détenu nommé Jansen et du surveillant auxiliaire, le sous-officier d'artillerie Prof. L'enquête a établi qu'après avoir délivré son prisonnier, ce gardien singulier se rendit avec lui au bureau de l'agent principal de la prison, où ils descendent le coffre-fort qu'ils emportèrent avec une somme de 5,000 francs qu'ils renfermaient.

PAR SUITE D'UN COUP DE VOLANT

Toulon, 7 septembre. — A la suite d'un brusque virage au Champ de Mars, à l'est de la ville, une automobile, dans laquelle se trouvaient cinq personnes, est allée heurter un pylône de tramway, projetant sur le sol tous les occupants.

L'un d'eux, M. Réder, 26 ans, a été tué sur le coup. Mlle Marie de Cassagnan a été transportée d'urgence à l'hôpital. Les autres blessés, parmi lesquels se trouvait le chauffeur du ministre du Chili à Paris, ont été reconduits à Canadel, où ils villageaient.

La police arrête les chefs de l'association des 19 frères

Londres, 7 septembre. — Un message de Hong-Kong annonce qu'après de longs efforts, la police a réussi à arrêter plusieurs membres importants de la fameuse Sat-Kau-Yau, un association des 19 Frères, société secrète de maîtres chanteurs et de voleurs qui terrorisent depuis longtemps les familles riches et les négociants importants de la région.

Le chef de l'association a été tué et on croit que les arrestations sensationnelles qui ont été effectuées, mettront fin à l'activité de la bande.

ALLIER

L'EXPOSITION INTERDEPARTEMENTALE DU TRAVAIL A VICHY

Une visite en compagnie des présidents des jurys

De notre envoyé spécial

Vichy, 7 septembre. — L'exposition interdépartementale de Vichy a ouvert ses portes, avant-hier, dans le beau local... Le grand hall du Parc — mis à la disposition des organisateurs, par la Société Fermière, Cadre idéal, au centre de la somptueuse et vivante cité. Dans la matinée, l'exposition a été visitée par MM. Moisson, préfet de l'Allier; Giacconi, sous-préfet de La Palisse; Albert Peyronnet, ancien ministre du Travail, sénateur; Lasteyras, maire, Meslay, président du conseil d'administration du casino de Vichy; Beauguis, administrateur-délégué de la Compagnie Fermière.

Leurs appréciations? Elles sont synthétisées, croyons-nous, dans ces deux expressions spontanées jaillies des lèvres de deux « officiels ». Le premier résuma son opinion en ces termes: « C'est réellement merveilleux! » Et le second: « C'est épatant! »

C'est également notre avis et l'avis de la grande foule qui, avant-hier, dans l'après-midi, et hier, dimanche, durant toute la journée, a vu et a admiré. La distribution des récompenses a eu lieu à 10 heures, hier, au kiosque de l'hôtel: médailles et diplômes. Le jury a délégué d'envoyer une dizaine d'ouvrages à Paris et, bien entendu, en tête, peut-on dire, celles des deux grands prix d'honneur, qui ont été décernés à l'un, M. Victor Espérandieu, ferronnier à Brioude (Haute-Loire); à l'autre, à M. Paul Devaux, graveur sur bois, à Belleville-sur-Allier.

Longuement, minutieusement, nous avons visité l'exposition et nous avons interviewé un certain nombre des membres du jury, mais avant de relater notre visite et nos interviews, rappelons brièvement quelle est la raison d'être de l'exposition. Dans le but d'améliorer la formation professionnelle, de fortifier l'esprit corporatif, de développer le goût de l'ouvrier pour son travail, l'attachement de l'artisan, du fabricant, des employés et des collaborateurs non spécialisés à leurs métiers, de stimuler le zèle de l'apprenti, de permettre aux uns et aux autres d'affirmer leur personnalité, leur esprit d'initiative et de progrès et d'obtenir la juste récompense de leur effort, les ministres du Commerce et de l'Industrie, de l'Instruction publique, du Travail et de l'Hygiène, des Colonies ont décidé, il y a quelques mois, d'instituer périodiquement — annuellement probablement — une exposition du travail avec les concours des chefs d'entreprise. Intéressant toutes les branches de la production nationale, cette exposition du travail donnera lieu à la désignation des 12 meilleurs ouvriers de France et à récompenser les plus hautes qualités professionnelles et morales.

Exposition, qui est à deux degrés: 1° régionale ou départementale, qui reçoit les œuvres des exposants (ouvriers, maçons, contre-maîtres, artisans, d'une part; et, de l'autre, employés, collaborateurs non spécialisés du travail et apprentis; 2° nationale, où figurent les œuvres désignées par les jurys régionaux ou départementaux comme étant de premier ordre et dignes de concourir pour les plus hautes récompenses.

Cette exposition nationale aura lieu, à Paris, selon toutes probabilités, au mois de février de l'année prochaine.

Des départements, tels celui de la Nièvre, organisent un art déjà organisé des expositions indépendantes; d'autres s'attachent à une organisation commune. Et c'est ainsi que la Creuse et la Haute-Loire, craignant de ne point réunir un nombre suffisant d'engagements chez eux, se sont unis à l'Allier. Dans le grand hall du Parc de Vichy, nous avons donc vu les œuvres de plus de 400 exposants, la plupart de l'Allier, quelques-uns de la Creuse et un seul — déplorables — de la Haute-Loire. Mais cet unique représentant d'un département, n'est autre que M. Espérandieu, qui remporte un des grands prix d'honneur et qui constitue la grande révélation de l'exposition. Nous y reviendrons tout à l'heure.

D'abord, des noms. L'exposition interdépartementale de Vichy — qui fermera ses portes, rappellons-le, le 15 septembre — est organisée par les comités d'Enseignement technique de l'Allier et de la Creuse, sous la présidence d'honneur de MM. Raynaud, ministre du Commerce et de l'Industrie; Justin Godart, ministre du Travail, Daldier, ministre des Colonies et de Moroglaifier, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique. Ces personnalités éminentes font évidemment partie du comité d'honneur qui fournit également les noms de MM. le préfet de l'Allier, les sénateurs et députés de l'Allier et de la Creuse, les présidents des conseils généraux de l'Allier et de la Creuse, les présidents des Chambres de commerce de Moulins-Lapalisse, de Montluçon-Gannat, et de Guéret, le maire de Vichy et la Compagnie Fermière.

La commission permanente du comité départemental de l'Enseignement technique est composée comme suit: MM. Chevrier, directeur aux usines Saint-Jacques, à Montluçon; Charpy, entrepreneur à Moulins; Pélissier, typographe à Moulins; Constant, député, maire de Montluçon; Ruffin, industriel à Souvigny. Enfin, parmi les membres de la commission locale d'organisation, citons: MM. Avard, commissaire-général, Brion, directeur de la Compagnie Fermière; Devaux, graveur à Belleville; Duranton, vice-président du comité des fêtes; Faivre, directeur de la maison Manby, etc.

CE QUE NOUS DIT M. AVARD COMMISSAIRE-GENERAL. Nous pénétrons dans le grand hall du Parc. Et l'œil est ébloui par tant de richesses diverses, acérées, mais ces richesses avec soin, avec art, ont été judicieusement réparties. Il y a un « sens » de la visite et de « sections », nettement délimitées: ici le fer; là, les bois; ailleurs, l'ameublement, la décoration, plus loin, les verres, la mode, l'artisanat, la couture. Première interview: nous joignons M. Avard, le commissaire-général.

— Succès, gros succès, nous dit-il, et ce, autant plus que l'Allier, vous ne l'ignorez pas, n'est pas un département industriel à proprement parler... Plus de 400 exposants! Bien peu de départements en France atteindront un chiffre aussi magnifique. Et succès, naturellement, au point de vue affluence... Comment pourrait-il en être autrement? Vichy, c'est Vichy, n'est-ce pas?

Cette exposition est encore plus remarquable quant à la qualité des œuvres et le jury a été terriblement embarrassé pour opérer un choix... Avec satisfaction, nous avons pu noter de véritables révélation d'artistes, dans la sculpture et la ferronnerie principalement. « Qualité de si premier ordre même, que c'est avec la plus grande confiance que nous avons

puvez pouvoir être qualifiés sans exagération de chefs-d'œuvre... Les vœux à souhaiter, une pareille exposition régionale devienne annuelle, car il est bien qu'elle le devienne, car son utilité est manifeste, éclatante... Elle doit avoir de profondes répercussions et susciter de fécondes émulations. Et il n'est, je vous prie, que la question commerciale est totalement fermée. Les exposants concurrent non pas dans un but illusoire de bonne publicité facile, mais simplement pour l'amour de leur métier, pour « l'art », pour l'art, pour les récompenses? Des diplômes et des médailles. Point d'argent, mais l'espoir d'avoir l'honneur de voir l'œuvre conçue, faite avec amour, prendre le glorieux chemin de la Capitale, où seront décernés les titres « d'ouvriers » de meilleurs ouvriers de France! « Nous comptons expédier à Paris, emballés par nos soins, de dix à douze œuvres et nous n'en restera plus qu'à attendre le mois de février 1925.

Si l'année prochaine, une exposition similaire à Vichy, ce n'est pas 400 exposants que nous aurons, c'est six cents, huit cents, mille, peut-être... Ce n'est, déjà, cela, ne pourra plus évidemment suffire... Quelles sont, d'après vous, les œuvres les plus remarquables? Les œuvres d'« sculpture de Mme Mathieu et les œuvres du maréchal ferrant, un véritable génie qui signorait: Espérandieu, de Brioude...

En compagnie de M. Charpy

Justement passe, à cet instant, M. Charpy, membre du jury de la section: fer. Nous l'acostons: — Venez admirer avec moi les œuvres extraordinaires de notre maréchal, nous dit-il... hém! à-t-il eu talent, cet homme-là, ce n'est pas un diable? — approuve, fils, qu'après de véritables supplications formulées par ses amis? — Cette porte est surtout admirable... et l'on ne saurait en dire, ni l'art, ni le travail d'instinct, ni le génie de la nature... Dans cette œuvre, il y a un mélange étonnant d'expérience et de génie, ou plutôt, non point d'expérience, mais de l'art, de l'instinct de simplicité... La simplicité de nos meilleurs artisans... Appliquez, suspensions, presse-papiers, seaux, serpents, chiens, tous en fer et en cuivre, forgés et ciselés... Nous regardons et affirmons... Il s'agit bien d'une grande révélation... Déjà, les amateurs se disputent littéralement les œuvres au prix fort... La forte, la fameuse porte — quelques planches dans un vieux mur — est surtout saisissante de vie. M. Espérandieu a donné à son fer, l'âme de la pierre et l'âme du bois, c'est Beau, avec un grand B. Cette porte constitue le « clou » de l'exposition. F. O. (A suivre).

LA COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE a l'honneur d'informer sa clientèle régionale que sa Succursale de Dion, 23, Bd. de Brosses, 61, 383, tient en dépôt et à la vente, fils, câbles, moulures, tubes, lampes, moteurs, etc.

MOULINS Trouvailles. — Il a été trouvé: une paire de gants de dame, déposés au commissariat; un sac à main contenant un mouchoir par M. Lager, 19, rue Denain; une somme de 50 francs en billets de banque, trouvés à la gare de la gare de Bagnat, par M. Boucard, 30, rue de la République, commune de Neuvy; un livret militaire au nom de Bertrand, de Mand'Huy et divers papiers d'identité. Une vache bretonne sans réplique, le 5 septembre, à 17 heures, chez M. Jacob, à Lury. — Un paquet contenant deux paires de bas a été laissé chez M. Desbontin, rue de l'Horloge.

DURDAR-LAREUILLE Arrestations. — Les gendarmes ont arrêté: Honoré Audard, 49 ans, terrassier, sans domicile fixe, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour de novembre 1921; Henri Marzouf, 58 ans, ouvrier menuisier, sans domicile fixe, pour infraction à un arrêté de vagabondage et défaut de carnet d'identité; Et pour le même motif, Etienne Bellonin, 22 ans, et Jean Weiss, 16 ans, nomades.

NERIS-LES-BAINS Un monsieur très médaillé. — Jean Faure, 40 ans, colporteur, sans domicile fixe, aime la gloire. Il exhibe la médaille militaire et la croix de guerre française. Ses premiers exploits de guerre furent les premiers à Beaugesjour et la dernière à Charleroi. Du moins, c'est lui qui le dit et l'expérience vient de montrer qu'il ne faut pas le croire. Nombre de déclarations qu'il fit aux gendarmes ont été reconnues fausses.

En tout cas, comme à Neris, le 5 septembre, à 15 heures, il n'avait pas de carnet d'identité, il a été arrêté et sera poursuivi pour vagabondage. Le port illégal de décorations sera en même temps examiné.

LURCY-LEVY UN SERVICE A LA MEMOIRE DES MORTS DE LA GUERRE Samedi, à 10 heures, sous les auspices du « Souvenir Français » et pour commémorer le dixième anniversaire de la victoire de la Marne, un grand service religieux, dit par M. le curé de Lurcy, a été célébré en l'église de Lurcy-Levy à la glorieuse mémoire de nos soldats morts au champ d'honneur! Devant une nombreuse assemblée de fidèles, parmi lesquels on remarquait des héros de la grande guerre, M. l'abbé Sauvade, curé de Lurcy-Levy, a prononcé un magnifique sermon où il a magistralement fait briller la flamme du souvenir!

L'harmonium était tenu par M. l'abbé Sauvade, entouré de jeunes choristes du pays, qui, à l'effort, ont interprété avec âme, les immortelles paroles de Victor Hugo: « Ceux qui meurent sont morts pour la Patrie!... » L'assistance s'est retirée très impressionnée.

Fusil DARNE L'Arme Moderne à canons fixes, à éjecteurs automatiques puissants, robuste, légère, sans recul. CHASSEURS, demandez catalogue franco aux Etablissements DARNE, Saint-Etienne LA REVUE HEBDOMADAIRE La Revue Hebdomadaire publie dans son numéro du 6 septembre: La Maison sur le Roc, acte premier, préface de Mary Duclaux, par Marie Lené; Paul-Louis, acte second, par Marie Lené; Les croix aux gardiens de la nuit, par l'Entente sur la Société des Nations; opinions de MM. Henry de Jouvenel et Léon Bourgeois, par Henry Ruffin; La renaissance italienne, Florence

Advertisement for Fusil Darne, an automatic rifle. It describes the weapon as modern, powerful, and accurate, suitable for hunters. It mentions the manufacturer, Etablissements Darne in Saint-Etienne, and offers a free catalog. It also advertises a weekly magazine, 'La Revue Hebdomadaire', which publishes literary and political works.

MONTLUÇON

De grandes fêtes se préparent à Montluçon, les 14 et 15 septembre

Voici le programme des fêtes: Samedi, 13 septembre: de 9 heures à 16 heures, distribution de secours aux indigents. A 20 heures, retraite aux flambeaux, avec le concours des sociétés locales et de la compagnie des sapeurs-pompiers. Départ: Point-Cajoux.

Dimanche 14 septembre, à 14 h. 30, Challenge de la ville de Montluçon (5^e année), Course pedestre sur route. Départ: avenue Président-Wilson (hôtel du Faisan); arrivée, même avenue, maison Mazetrolles. Organisé par l'Union Sportive Montluçonnaise, sous le patronage de la municipalité. Pour tous renseignements et se faire inscrire, s'adresser à M. Gauthier, président de la commission d'organisation, 2, S. M., avenue Président-Wilson, à Montluçon.

A 16 heures, avenue Président-Wilson, séance de gymnastique par « La Montluçonnaise ». A 17 heures, au kiosque de l'avenue Président-Wilson, concert par « Accord Parfait ». A 21 heures, au kiosque de l'avenue Président-Wilson, concert par l'Union Chorale. Salle des fêtes de l'hôtel de ville, grands bals (en matinée, à 14 h. 30, et en soirée, à 20 h. 30) organisés par les membres exécutants de la société « Philharmonique », au profit de leur caisse de secours mutuels.

Pendant les deux jours de fêtes, courses cyclistes. 1^{er} Sur la piste du « Sporting Club Montluçonnais », au Diéval. Le dimanche et le lundi, course cycliste organisée par le Sporting Club Montluçonnais (concourse sur routes). 2^e Lundi 15 septembre: « Le grand prix de septembre », course cycliste régionale, sous les règles de l'U. V. F., organisée par le Sporting Club Montluçonnais et la ville de Montluçon.

Distribution des dossards à 5 h. 30, café Moderne, boulevard de Courtais. Départ du café Moderne à 6 heures précises. Itinéraire: 2 fois le tour; rue des Nicolaïdes, Angely, Budelet, Evaux, Maréchal, Villardet, Montluçon (entrée par l'avenue de Neris), rue des Forges, boulevard de Courtais, rue des Nicolaïdes. Même parcours que précédemment pour la 2^e fois.

Arrivée, avenue Ca Nérès, vers 11 heures. 8 prix: 200 fr.; 150 fr.; 100 fr.; 70 fr.; 40 fr.; 30 fr.; 20 fr.; 10 fr. Les engagements (2 fr.) pour cette course se font au café Moderne, boulevard de Courtais jusqu'à vendredi 13 septembre, inclusivement. Le comité cycliste et la ville déclinent toute responsabilité en cas d'accident pour les différents courses.

Lundi 15 septembre: A 14 h. 30, au kiosque de l'avenue Président-Wilson, concert par l'Amicale des « Bigophones Montluçonnais ». A 15 h. 30, quai Favières, concert par l'Avant-Garde.

A 16 heures, Rallye-Ballon, organisé par l'Union sportive Montluçonnaise, sous les auspices de la municipalité, ouvert aux automobilistes, aux motocyclistes et aux cyclistes. Prix spéciaux pour chaque catégorie. Ballon de 500 mètres cubes. Le Petit Parisien, 20, rue de Valenciennes, organise un Rallye-Ballon, le dimanche 14 septembre, au départ de Montluçon, à 21 heures, au kiosque de l'avenue Président-Wilson, concert par l'Eschadina Montluçonnaise.

Le lundi 15 septembre, école rue de la Presse, exposition d'apiculture et foire au miel, organisée par la société d'apiculture « l'Abessille Bourbonnaise ». Pour être admis à exposer et pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire de la Société d'apiculture: M. Bedoin, apiculteur à Neris-les-Bains.

Pendant la retraite aux flambeaux et les 2 nuits de la fête, la Société Philharmonique, 20, rue de Valenciennes, organise un Rallye-Ballon, le dimanche 14 septembre, au départ de Montluçon, à 21 heures, au kiosque de l'avenue Président-Wilson. Nombreuses attractions foraines. Permis de la nuit accordée aux défilants. Les dimanches 14 et 15 septembre, les habitants de Montluçon et les sociétés organisatrices déclinent toute responsabilité en cas d'accident pour les courses et le rallye-ballon.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL MM. Jean Moreau, de Valigny; Jean Thévenin, de Venas; Camille Guignard, d'Urcy; François Parillard, de Courçais; Claude Civade, d'Arpheuilles-Saint-Priest et Paul Gallierand, de Saint-Sauveur, présentement en qualité de gardes particuliers. Le tribunal confirme le mandat de dépôt décerné contre Jean Faure, 40 ans, marchand ambulant, arrêté à Neris, le 5 septembre, pour deux délits et renvoie les débats de l'affaire à une audience ultérieure. Honoré Audard, 49 ans, serrurier, a été arrêté le 5 septembre à Commentry, dont le séjour lui est interdit, par arrêt de justice. Un mois de prison. Henri Marzouf, 58 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été trouvé non muni de carnet d'identité, à Durdar-Lareuille, le 5 septembre. Huit jours de prison. Le 30 août, à Vaux, l'Italien Barone Salvatore, 30 ans, a été trouvé vagabondant. Ce fait lui vaut un mois de prison. La même peine est infligée à Antonin Sigand, 27 ans, arrêté pour le même délit, augmenté du défaut de carnet d'identité à Chambell, le 31 août dernier.

En août 1924, médaille Bertogliati, 17 ans, a soustrait frauduleusement divers objets mobiliers et du pain au préjudice du marinier Portas. Marie-Hélène Steinback, 18 ans, a consommé un pain de 46 centimes. Marie Bertogliati est renvoyée en colonie pénitentiaire jusqu'à l'âge de 18 ans et Marie Steinback est condamnée à un mois de prison, après plaidoirie de M. Bourgeois. Mohamed ben Ali, 31 ans, journalier, a fait une grosse dépense dans un hôtel de Commentry, le 4 août dernier; au moment de régler la note, il dut avouer qu'il n'avait pas le sou. De plus, il était pourvu de carnet anthropométrique imposé par la loi aux nomades. 3 mois de prison. Mme Claire Davin, épouse divorcée de M. Vernyneck, professeur de musique à Montluçon, détient les deux enfants issus de cette union et refuse de les rendre à leur père, à la garde de qui ils ont été confiés. Mme Davin fait défaut. Le tribunal lui inflige 15 jours de prison et dit qu'elle devra remettre les enfants à leur père, à peine d'une astreinte de 100 francs par chaque jour de retard. M. Grenier, avocat.

Trouvailles. — Mme Guillemot, rue de Linoz, 40, a trouvé, boulevard de Courtais, le 4 courant, une chevelière en or qu'elle tient à la disposition de l'ayant droit. Les incidents de la rue. — Samedi, le camion d'une entreprise de déménagement a cassé la colonne en fonte d'un réverbère, boulevard de Courtais, près le faubourg Saint-Pierre. Transfert. — Jean Leneuvre et Edmond Troncy, condamnés récemment pour vol et voies de fait par le tribunal correctionnel de Montluçon, seront transférés, aujourd'hui lundi, de la maison d'arrêt de Montluçon à celle de Riom, pour comparaitre, en cette dernière ville, devant la chambre des appels correctionnels.

Etat civil: Naissances: — Maurice Renaud, 10, rue des Droits-de-l'Homme; Robert Beaumont, 57, rue du 2-Août, cité Dunlop. Publications de mariages. — Louis Jouin, ajusteur, 75, rue de la République, et Hortense Jullien, rue Danlon; François Chaumont, ouvrier d'usine, 28, quai Barbès, et Marguerite Laurent, rue de Paquis. Mariages. — Albert Linaud et Adèle Benda; Jean Dufoury et Mélanie Durin; Frédéric Bouclut et Gabrielle Rivière. Décès. — Victorine Girard, épouse Beaune, 48 ans, place Sainte-Marie; Hélène Lazare, épouse Prudhon, 45 ans, 17, rue d'Argenty; Anne Roux, veuve Girouille, 76 ans, 48, rue de Valenciennes.

Après les fêtes. — Comme suite aux brillantes fêtes du 24 août et après avoir constaté un fonds de réserve important, le comité des fêtes de notre ville vient de verser la somme de 371 francs au bureau de bienfaisance. Toutes nos félicitations pour cette belle et généreuse action, qui permettra aux pauvres de la commune d'avoir leur part de la fête.

NIEVRE

Les courses de Decize ont obtenu hier un plein succès

De notre envoyé spécial

Decize, 7 septembre. — C'est sous un ciel serein, quoique légèrement brumeux, que se déroulent, hier, dimanche, les courses annuelles. Elles eurent cette année un succès et un éclat sans précédent. Grande affluence tant à l'enceinte qu'au passage et aux tribunes.

Félicitons les organisateurs dont les efforts furent couronnés du succès le plus mérité. La présidence était tenue par M. le comte Etienne de Dreux-Brézé, ayant comme vice-présidents: M. le baron de Verma et M. le comte Odet de Jumilhac. Commissaires: M. le baron de Verma, M. le vicomte d'Arpheuilles-M. Le comte Odet de Jumilhac, M. le comte Pierre de Certaines, et M. le lieutenant-colonel Tierssonnier.

Citons parmi l'assistance: le prince et la princesse de Broglie; le prince de Croix; M. et Mme Régier; M. le marquis et Mme de Champeaux; M. le marquis et Mme d'Espouilles; M. de Jouvencel, conseiller général; M. le comte et Mme la comtesse de Dreux-Brézé; M. le comte et Mme la comtesse de Jumilhac; M. le comte et Mme la comtesse Pierre de Certaines; M. le comte et Mme la comtesse Albert d'Espouilles; M. le comte et Mme la comtesse de Ch. Saint-Phalle; M. le comte de Bouillé; M. le comte Imbart de la Tour; M. le comte et Mme la comtesse de Noblet; M. le comte et Mme la comtesse de Rohan-Chabot; M. le comte et Mme la comtesse de Castellanne; M. le vicomte et Mme d'Armaillet; Mme la vicomtesse d'Orret; M. le vicomte et Mme de Souffray; M. le vicomte et Mme de Dames; Mme la vicomtesse de Savigny; M. le baron et Mme de Verma; M. le colonel et Mme Tierssonnier; M. le baron et Mme de Sainte-Personne; M. le curé de Decize; M. le docteur et Mme Lemoine; M. Bourgneuf; M. Chéutin; M. le docteur et Mme Rigouneux; M. le docteur Dejean; Mme Archembaud; M. et Mme Salin; M. Berthouy; M. Lhoste; M. Guyon; M. Martenot; MM. Besson; M. et Mme Boignes, etc., etc.

Le départ de la première course est donné à 14 heures 50. Voici le résultat des différentes épreuves courues:

1^{re} course. — Prix des Eleveurs. Distance: 3.000 m. environ, 500 fr. de prix. Au trot monté ou attelé. — 1. Quirinal, à M. Pity; 2. Nénelle, à M. Mordout; 3. Sans-Nom, à Mme Passot; 4. Qui-Vive, à M. Delorme. Rapport: 6 fr.; 7,50 et 8.

2^e course. — Prix du Gouvernement de la République et de la Société d'Encouragement. Au trot monté. Distance: 2.500 mètres, 2.000 fr. de prix; 1. Trouvère, à M. G. Perrot; 2. Verneuil II, à Mlle Malzet; 3. Taquine, à M. Bonnor. Rapport: 9, 6, et 6,50.

3^e course. — Prix de la Société d'Encouragement (hors série). Distance: 2.400 m., 3.300 francs de prix; 1. Bourgogne, à M. le comte Cal de Saint-Phalle; 2. Yoyo, à M. Robert Galo; 3. Montreuil, à M. A. Bezaud. Rapport: 14,50, 8 et 26.

4^e course. — Grand Prix de Decize. Au trot monté ou attelé. Distance 2.800 mètres. 3.000 francs de prix; 1. Tolérance, à M. François Besson; 2. Radcliffe, à M. Thierry de Cabanes; 3. Taquine, à M. Bonnor. Rapport: 9,50.

5^e course. — Steeple-Chase cross-country régional de la Société sportive d'Encouragement. Distance: 4.500 m. en terrain varié. 2.000 francs de prix; 1. Wilfrid, à M. le marquis de Croix; 2. Ullor, à M. M. Foulquet; Wight, à M. Gui Olivier, tombé. Rapport: 8,50.

6^e course. — Prix de la Société des Steeple-Chases de France. Distance 3.500 m. environ (steeple-chase) 3.000 francs de prix; 1. Excelsior, à M. de Baupuis; 2. Bulgare II, à M. V. Boyer; 3. Prouilly, à M. A. Bezaud. Rapport: 10,50 et 7.

CHATEAU-CHINON Lettre d'élèves. — Par décision du ministre de la guerre, en date du 7 août 1924, une lettre d'éloge officiel est adressée au docteur Mansion, médecin à Montsanche, et au docteur Beaufils, médecin, à Moulins-Engilbert, pour leurs services rendus pendant 40 ans aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles.

Obseques d'un vétéran. — Voilà quelques jours seulement qu'Alexandre Blesier, était connu à sa dernière demeure. Vlandré Denier, Etienne Lagrange, de la classe 1899, mourut subitement et il suivit au champ du repos. Une foule nombreuse l'accompagnait avec une délégation des vétérans présidée de son président, M. le commandant Trameson et le drapeau de la section. Les cordons du poêle étaient tenus par Antoine Desjoubert, Casimir Laigneau, Jean-Pierre Coignot et François Dourneau.

Attention aux chiens. — Le chien suspect dont nous avons signalé le passage à Château-Neuf, a été abattu et autopsié par un vétérinaire, au hameau de la Bonnetterie; il a été reconnu entéropneumonique.

Chien enragé. — Un chien enragé a été capturé et abattu à la ferme de la Forêt. En conséquence, le maire a pris un arrêté obligeant les habitants à enfermer ou museler leur chien.

Toute contravention à ce règlement sera sanctionnée par une amende.

SAINT-PEREUSE Le poids du pain. — On nous écrit: Pour les boulangers de Dun et de Saint-Pereuse ne sont-ils pas tenus de porter leurs balances en route, tandis que leurs collègues de Tannay qui viennent jusqu'à la Pommeraye apportent bien les leurs? Au moins nous pourrions exiger notre compte sur chaque pain.

CHATEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS LA GRANDE FOIRE AUX CHEVAUX DU 7 OCTOBRE Le comité du Syndicat agricole d'élevage du canton de Moulins-Engilbert, réuni en vue de l'organisation de la grande foire aux chevaux avec les concours pour poulains et pouliches qui aura lieu à Moulins-Engilbert, le mardi 7 octobre, a décidé, sur la demande d'un grand nombre de ses adhérents, d'accorder cette année un plus grand nombre de prix.

Il y aura donc 6 prix pour les poulains au lieu de 4; pour les pouliches de l'année, également 6 prix au lieu de 4, et pour les pouliches de 18 et 20 mois, 6 prix au lieu de 3. Cette décision permettra de donner satisfaction à un plus grand nombre d'éleveurs et facilitera le travail de MM. les membres du jury, qui, chaque année, sont embarrassés par suite du grand nombre de beaux sujets exposés.

UN VIOLENT ORAGE SUR LA REGION MOULINOISE Dans la nuit de mercredi à jeudi, 4 septembre, un violent orage s'est abattu sur la région, causant des incendies et des dégâts de toutes sortes. On cite notamment l'incendie de l'église de Montigny-sur-Cana; une maison à Fagnéot, a été aussi endommagée à Grensey, une jumet a été tuée. La pluie est tombée en abondance.

Union Morvandelle. — 60 ans de mariage, tel est le record détenu par M. Alphonse Reulion et Mme Marie Morand, son épouse, deux alertes et valides octogénaires, issus l'un et l'autre de plus vieilles et honorables souches moulinoises, qui viennent de célébrer leurs noces de diamant entourés de leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et de l'affection estimée de leurs nombreux amis en la même église qui les vit s'unir le 4 septembre 1864.

Après les fêtes. — Comme suite aux brillantes fêtes du 24 août et après avoir constaté un fonds de réserve important, le comité des fêtes de notre ville vient de verser la somme de 371 francs au bureau de bienfaisance. Toutes nos félicitations pour cette belle et généreuse action, qui permettra aux pauvres de la commune d'avoir leur part de la fête.

Les courses de Tannay

De notre envoyé spécial

Tannay, 7 septembre (par téléphone de notre correspondant particulier). — Les courses de Tannay ont eu un grand succès cette année. Elles ont été favorisées par un temps superbe. Voici les résultats:

1^{er} Prix de la Société d'encouragement pour les chevaux de demi-sang (3.200 mètres). — 1^{er} Tivoli, à M. L. Libaut; 2^e Urbain, à M. Denis Lasset; 3^e Uxeloup, à M. Pierre Tortel. Pari mutuel: 8 francs.

2^e Prix des Eleveurs. — 1^{er} Mignonne, à M. Paul Vioy; 2^e Bijou, à M. Maurice Ramay; 3^e Suzette, à M. Maurice Ramay; 4^e Liberté, à M. Moise Patant; 5^e Bethins, à M. Louis Blanchard. Pari mutuel: 21 francs; 13 fr.; 13 fr. 50; 9 fr.

3^e Prix du gouvernement de la République. — 1^{er} Tivoli, à M. L. Libaut; 2^e Ugo-lin, à M. Joann Rieu; 3^e Uxeloup, à M. Henry Tortel; 4^e Urbain, à M. Denis Lasset. Pari mutuel: 5,50; 7; 7; 8.

4^e Prix de la ville de Tannay et du conseil général. — 1^{er} Verdier, à M. Cyrille Decors; 2^e Velleda, à M. Henri Baccard. Pari mutuel: 6 francs.

Epreuve régionale de la Société sportive d'encouragement. — 1^{er} Verveine V, à M. Pierre Thomas.

Nous avons remarqué parmi les personnalités présentes: MM. le marquis de Broglie, Renaud, député, de la Brosse, de Faulquier; le duc et la duchesse de Ducas de Chatelet; Prost, conseiller général; etc. Nous donnerons demain un compte rendu détaillé de cette journée.

CHATELON-EN-BAZOS

Les métaux de la foule. — Le 4 septembre courant, à 17 heures, au cours d'un violent orage qui sévissait sur la région, la foule est tombée sur le cochon de la ferme de Montigny-sur-Carne, qui a été incendiée et démolie en partie.

Grâce aux prompts secours des habitants et des pompiers de Moulins-Engilbert, l'incendie a pu être éteint assez rapidement. MM. Mageraud et Foucaud se sont tout particulièrement dévoués en allant en auto à Cerey-la-Tour chercher les pompiers, dont la compagnie est dissoute, puis à Moulins-Engilbert où ils ont pu ramener les pompiers de cette ville.

Les dégâts assez importants, sont couverts par une assurance. Il y a deux siècles, au cours d'un orage, la foudre a incendié l'église et tous les bâtiments voisins.

MONTREUIL-LEZ-TOUR Accidents d'auto. — Dans l'après-midi du 7 courant, une automobile, portant 5 touristes et venant de Lormes, manœuvrait sur place non loin de la rigole de Chassy. Les freins fonctionnant mal, la voiture, en avançant sur la largeur de la route, descendit dans un talus de 5 mètres, mais fut arrêtée par un chêne au milieu de la pente. Des boues tirèrent l'auto de sa mauvaise position. Pas d'accident à déplorer.

Arrestation. — M. Alphonse Mathé, 51 ans, maçon, a été mis en état d'arrestation en vertu d'une contrainte par corps.

Tentative de meurtre. — M. Charnaud, de Marigny, commune de Montluçon, écrit que la maison d'arrêt, sous l'inculpation de tentative de meurtre sur la personne de M. Pierre Labouron, son beau-père, a été transférée à l'asile d'aliénés de La Charité-sur-Loire.

LA MACHINE Contravention. — Procès-verbal a été dressé au cycliste Marquet pour défaut d'éclairage à sa bicyclette.

Le comice agricole de Cosne s'est déroulé hier par une très belle journée

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL A l'occasion du comice, la coquette ville de Cosne avait revêtu sa plus belle parure. La municipalité et le comité des fêtes avaient bien fait les choses. Toutes les rues étaient décorées de feuillage, des bandes de calicot à l'honneur des agriculteurs étaient tendues d'une rue à l'autre; les habitants avaient aussi prêté leur concours en décorant leurs maisons. L'ensemble était très réussi.

A 9 heures, les membres du comice, sous la présidence de M. Provost-Dumarchais, se rendent à Saint-Père, sur les lieux du concours. La musique des sapeurs-pompiers et la fanfare « La Cosnoise » les précèdent en jouant leurs airs les plus entraînants.

Nous donnerons ci-dessous un extrait du palmarès de ce concours qui fut des plus intéressants, tant par le nombre des exposants que par la qualité des produits exposés.

Le banquet Immédiatement après le concours, un banquet, offert par M. le sénateur Provost-Dumarchais, eut lieu à l'hôtel de l'Agricult

Aperçu de quelques prix :

Table listing various clothing items and their prices, including chemises, gilets, and linens.

La quantité de nos articles étant limitée, nous ne garantissons leur prix que jusqu'à épuisement du Stock

Advertisement for 'Nouvelles Galeries' featuring a woman in a dress and text about home furnishings and fabrics.

Aperçu de quelques prix :

Table listing various clothing items and their prices, including combinations, corsets, and blouses.

EXCEPTIONNEL : Laine, mérinos, 6 fils, très belle qualité, pour tricot, se fait en toutes nuances. La pelote 50 gr., 2 fr. 90

tuation, loyer 1.400 fr. Prix 36.000 fr., marchandises 15 à 20.000 fr. Facilités de paiement.

Cabinet GUIGNON, 22, rue de Vertpré, Nevers. Tel. 442

CHARRIERS logés. S'adresser à la Scierie de Champligny (Nièvre), 16.135

CONSEIL aux DAMES

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang.

Advertisement for 'LUSTUCRU' featuring a rooster and text about fresh egg products.

BOULANGERIE canton Nièvre, cuisson moyenne, 4 quintaux par jour.

VENTE de Fonds de Commerce. IMPORTANTE AFFAIRE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

SCIEUR et MANŒUVRE de scierie, logement et chauffage. M. J. BAS, à Remilly (Nièvre), 13.420

CUISINIÈRE - PATISSIÈRE, pour maison importante, Paris et campagne.

Une bonne habitude. Tout le monde boit des Lithinés du Docteur Gustin.

Construction et Réparations de FOURS de tous Systèmes pour Boulangerie-Pâtisserie.

Ménagères! soucieuses de vos intérêts et de consommer de bons produits.

ON DESIRE ACHETER. Très bonne ÉPICERIE DE DÉTAIL, sans tournées, faisant au moins 400.000 fr. d'affaires.

Personnel. On demande. BERGER, de 30 à 60 ans, pour troupeau de 140 mères.

Divers. MANUFra. tabliers classés, et filets, représentant bien introduit Nièvre et dépt. limitrophes.

Le temps vaut de l'or. A tout celui qui veut brasser des affaires, une voiture parfaite est nécessaire.

Automobiles de DION-BOUTON. Maison J. PETITIMBERT, 25, rue Marié-Davy, CLAMECY (Nièvre).

ÉCHELLES à COULISSES. Escabeaux Echelles simples et doubles.

CABINET PICARD. 34 bis, aven. Georges-Clemenceau, NEVERS R. C. Nevers 976.

2.187. - CAFE-HOTEL, place marché, gr. bourg, comm. Bail 12 ans, loy. 1.500 fr. Aff. 60.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau, 2.110. - CHARGUTERIE, angle, plein centre bourg indust. d'avenir.

Chasses gardées. COMMUNE DE VERNEUIL. - On fait savoir qu'il est expressément défendu de chasser sur la ferme de chez Le Bouez, et les bois y attenants.

Tous sur Cycles MARTIN. ROULEMENT PARFAIT ÉLÉGANCE - SOLIDITÉ. 20, Rue des Récollets - NEVERS

ESTOMAC. (Maladies d'estomac, chez soi, à peu de frais. Guéries par les EUPEPTASES DUPEYROUX.)

TONNEAUX. ayant contenu de l'encre d'imprimerie. S'adresser au Bureau de Journal.

ARMES DE CHASSE & DE TIR. Spécialité de Cartouches chargées. Emile DUMAS Successeur Fabricant Diplômé

SPECIALITÉ de ROUES CAOUTCHOUTÉES pour Voitures attelées. Grand dépôt de Caoutchouc à câble et à crampons de tous profils.

PELLETIERES et FOURRURES. Gilbert TISON. 27 et 29, rue des Bouchers, MOULINS (Allier)

Fouritures pour Usines. APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE. Câbles, Fils isolants, Moulures, Moteurs et Dynamos.

PALETOTS DE CHEVRE SUISSE. FABRIQUE SPÉCIALE DE. PRÉVOST-MARÉCHAL FOURREUR-SPECIALISTE

POUR ÊTRE VRAIMENT CHIC. Coiffez-vous chez "RAOUL" 77, Rue du Commerce, NEVERS

COURROIES en balata, coton, cuir et poil de chameau. Garnitures de Presse-Eloupes en amiante, Chanvre, coton et caoutchouc.

HUILES & GRAISSES pour décollage Transmissions et Moteur. Organes de Transmission Arbres, Bagues, Manchons, Paliers, Pontils bois et fer.

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT ovale, velours laine, dessins modernes. 75 » 115 » 150 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »

HAUTEUR de LIT frangée, assortie. 115 » 170 » 240 »